



AGENDA



Semaine 30 : du 25 au 31 juillet

Réseau sentinelle varroa

3^{ème} comptage annuel

Lundi 28 novembre 2022

Journée technique : varroa en Bretagne

Salle La Maillette - Locminé

Détection *Aethina tumida* à la Réunion

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Message de la Direction Générale de l'Alimentation relayé par GDS Bretagne à destination des apiculteurs bretons :

Le mardi 5 juillet 2022, la DAAF La Réunion a été informée d'une suspicion de présence d'*Aethina tumida* (petit coléoptère des ruches), dans un rucher du sud de l'île. Suite aux prélèvements réalisés, la présence de l'espèce *Aethina tumida* a été confirmée le 06 juillet par le Laboratoire National de Référence de Sophia-Antipolis par analyses morphologiques établies à partir de photographies transmises par le GDS local et le CIRAD.

Il s'agit de la première découverte de cette espèce sur le territoire national jusque-là indemne.

Aethina tumida est un ravageur des colonies d'abeilles et de bourdons, catégorisé « D et E » dans l'Union européenne. En France, ce ravageur est assimilé à une maladie de catégorie A au titre de l'intérêt national. A ce titre et au vu des informations épidémiologiques disponibles (présence de coléoptères adultes dans 3 ruches sur les 17 présentes au sein du rucher foyer et l'absence d'œuf ou de stades immatures), l'objectif d'éradication est à ce stade poursuivi. Des mesures de gestion adaptées à la situation ont immédiatement été prises par arrêté préfectoral : Le rucher foyer sera détruit dans les tous meilleurs délais. Une zone réglementée de 10 km de rayon (zone de protection de 5 km et zone de surveillance de 5 km) est mise en place autour du foyer dans laquelle les mesures prévues par l'arrêté du 23 décembre 2009 s'appliquent (recensement et examen des colonies d'abeilles, interdiction des déplacements de ruches, peuplées ou non, d'abeilles, de reines, de bourdons, du matériel d'apiculture et de produits d'apiculture).

Au 18 juillet, 9 foyers d'*Aethina tumida* ont été confirmés au sud de l'île de la Réunion.

S'agissant de la première détection du ravageur sur le territoire national, nous appelons tous les apiculteurs à être vigilants. Merci de prendre connaissance, via le lien du Ministère ci-dessous, des éléments d'information au sujet du coléoptère :

<https://agriculture.gouv.fr/aethina-tumida-un-danger-pour-les-abeilles>

Enquête annuelle sur les pratiques de lutte contre le varroa 2021/2022



GDS Bretagne envoie, à 1/5^{ème} des apiculteurs, un questionnaire visant à recueillir des informations sur les pratiques de lutte contre le varroa.

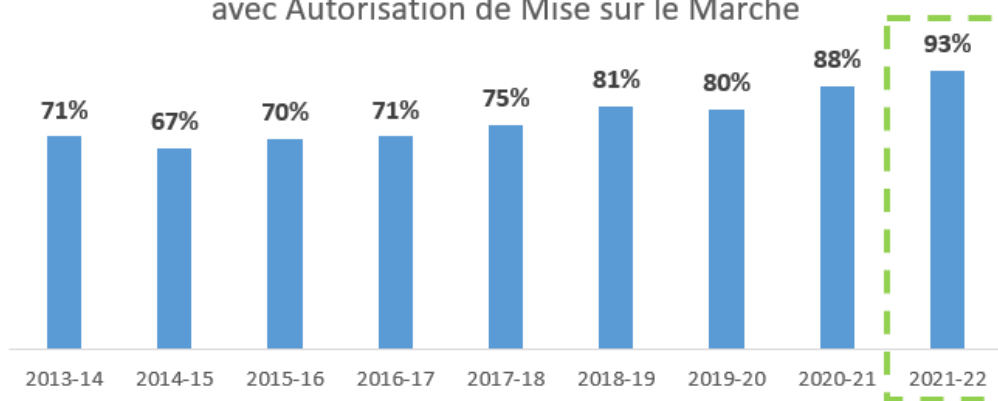
L'ensemble des données est ensuite traité de façon globale et anonyme (pas de traitement individualisé), pour nous permettre d'estimer les pratiques, de vérifier l'efficacité de notre action et d'adapter si besoin nos actions.

Les principaux résultats sont diffusés à l'ensemble des apiculteurs bretons.

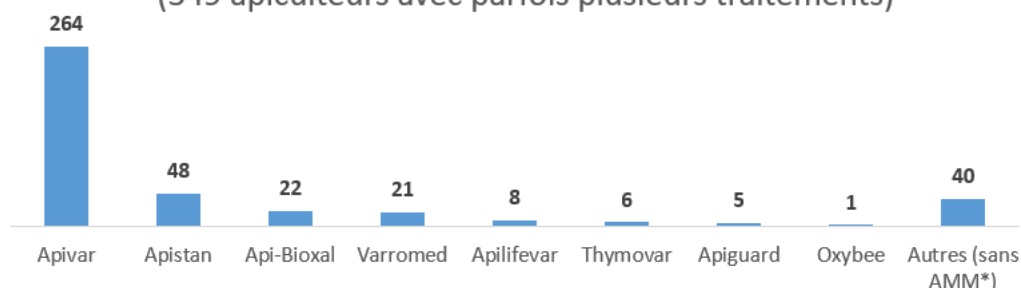
En 2021-2022 :

- 📄 867 enquêtes envoyées aux apiculteurs
- 📄 368 réponses retournées soit 42%
- 📄 Parmi les réponses exploitables, 60% des apiculteurs sont adhérents à un GDS Apicole

Pourcentage d'apiculteurs effectuant un traitement avec Autorisation de Mise sur le Marché



Nombre par type de traitement contre le varroa (349 apiculteurs avec parfois plusieurs traitements)



*Le GDS rappelle que l'utilisation de produits sans AMM (type substances pharmacologiquement actives pures) pour lutter contre le varroa n'est pas autorisée dans les ruches. De plus ces produits n'apportent aucun gage d'efficacité vis-à-vis du varroa et d'innocuité vis-à-vis des abeilles, du consommateur, de l'apiculteur et de l'environnement. En cas de contrôle, les suites peuvent aboutir à la destruction des ruches (règlement UE 2019/2090)

Nombre de méthodes de comptage

(160 apiculteurs soit 46% des répondants suivent le niveau d'infestation d'au moins une partie de leurs colonies)



Parmi les répondants, **72 (21%) utilisent une méthode de lutte physique** avec principalement du piégeage sur couvain de mâles (68 réponses). Deux répondants utilisent la méthode de rupture de ponte par encagement de la reine. 4 autres réponses concernent d'autres méthodes de lutte physique.

Les résultats du 2^{ème} comptage varroa (du 20 au 26 juin)

16 ruchers répartis sur l'ensemble de la Bretagne ont été étudiés.

Au total, 83 ruches ont été comptées.

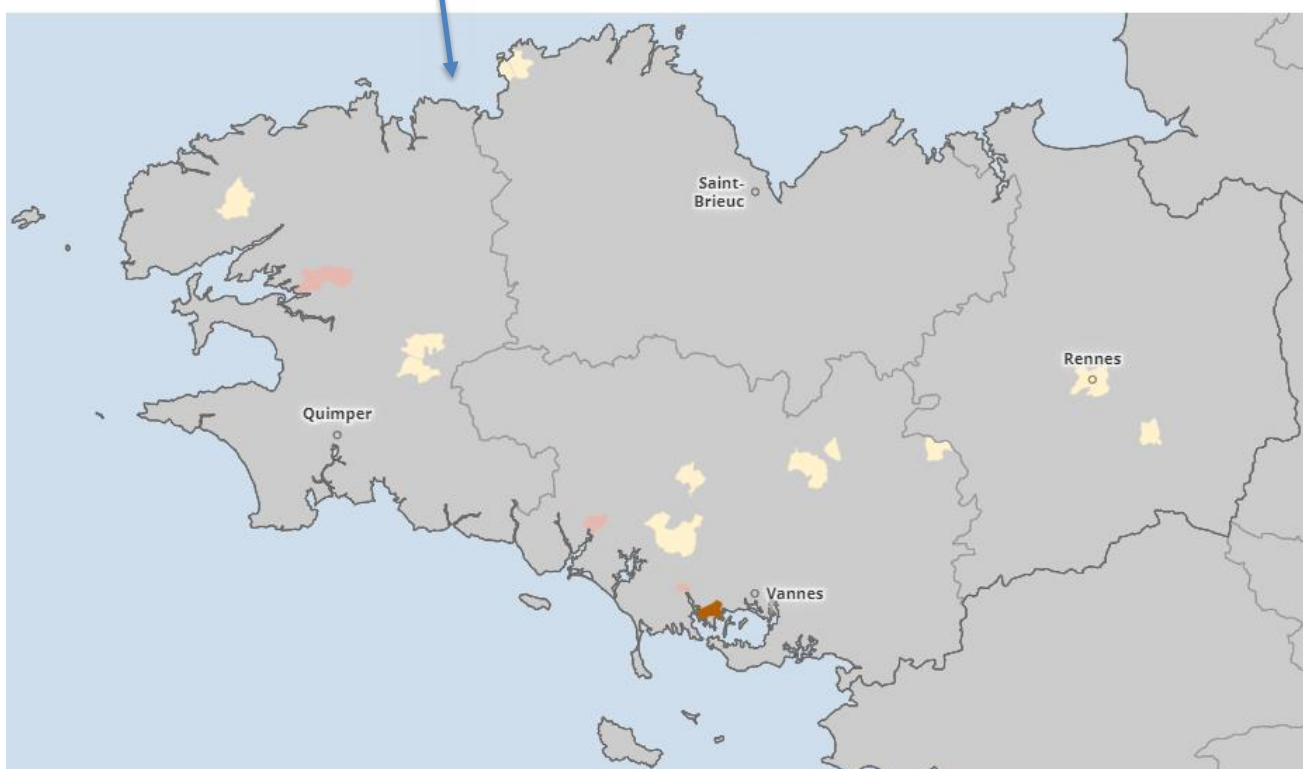
Attention, nous constatons de fortes variabilités entre ruchers, il est important que chaque apiculteur réalise des comptages afin de connaître la dynamique sur ses ruches.

Nb de ruches	%	Nb chutes varroa/jour	Moyennes	Niveau d'infestation
62	77%	Moins de 8	2,2	Infestation faible
10	12%	Entre 8 et 15	11,1	Infestation modérée
9	11%	Plus de 15	34,4	Infestation forte

Résultats par ruche

Nb de ruchers	%	Nb chutes varroa/jour	Moyennes	Niveau d'infestation
12	75%	Moins de 8	3,6	Infestation faible
3	19%	Entre 8 et 15	11,6	Infestation modérée
1	6%	Plus de 15	35,5	Infestation forte

Résultats par rucher



© Géoclip 2022 - IGN GéoFlis

Quelle action pour votre rucher ?

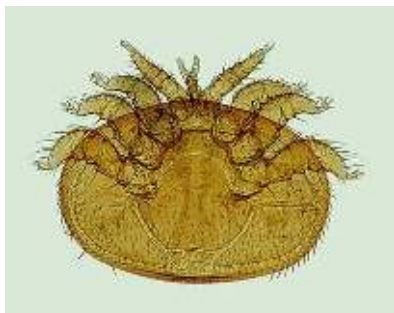
✓ Les résultats du réseau sentinelle ne sont que des indications et ne reflètent pas forcément la situation dans vos ruches.

La première chose à faire est de surveiller régulièrement les populations de varroas dans vos ruches en réalisant vous-même des comptages

⇒ Une fiche technique peut vous être envoyée sur demande

Nb chutes varroa/jour	Conseils en fonction des niveaux de chutes (fin juin)
inférieur à 8	Prévoir votre traitement le plus tôt possible après la récolte pour éviter que la colonie atteigne la zone critique, zone où le traitement aura une efficacité très relative
entre 8 et 15	Pour les colonies fortement atteintes et sans hausse, avancer le traitement
supérieur à 15	Traiter immédiatement même si cela implique un traitement plus long et peut compromettre une récolte

Journée Varroa en Bretagne – confirmation date et lieu



Lors de la précédente newsletter, nous vous annoncions que nous étions en cours de recherche d'une nouvelle date et d'un nouveau lieu pour la journée technique Varroa en Bretagne organisée par le GDS Bretagne, les 4 GDSA départementaux et l'ADA Bretagne, avec l'appui de la section apicole de GTV Bretagne.

Nous pouvons maintenant vous en dire plus, celle-ci se tiendra :

Le Lundi 28 Novembre à la Salle La Maillette de Locminé

Nous reviendrons vers vous en septembre pour les nouvelles inscriptions. Les personnes inscrites à la précédente session ayant été annulée à cause de la situation sanitaire de l'époque (24 janvier 2022) sont inscrites d'office pour cette session. Il sera possible de vous désengager par simple signalement.



Contacts GDS Apicoles départementaux

GDSA des Côtes d'Armor <http://www.gdsa22.fr> ou mail contact@gdsa22.fr

GDSA du Finistère <https://gdsa29.apibreizh.fr> ou mail gdsa29@apibreizh.fr

GDSA d'Ille et Vilaine <http://gdsa35.free.fr> ou mail gdsa35-contact@orange.fr

GDSA du Morbihan <http://gdsa56.fr> ou mail gdsa56@outlook.fr

Contacts GDS Bretagne

Thomas Guéhennec, animateur de la section apicole, thomas.guehennec@innoval.com / 06 88 35 63 02